

Présents :

Parents élus : Mmes Bellin, Demousseau, Barbeau, Boursier, Ribera, Lematte, Moreau, Morisset, MM Petit et Martin

Parents excusés :

Elus de la commune : Mme Bezelga, Adjointe ; M Mayoral, Conseiller

Enseignants : Mmes Caubet, Facchetti, Mollion, Quintard, M Le Merrer

Personnels de la commune : Mmes Brunet, Picosson (responsable restaurant scolaire)

Délégué Départemental de l'Education Nationale : M Blonde

Excusés :

Mme Castel , Inspectrice de l'Education Nationale ; M Bouchet, Maire ; Mme Moreau, atsem ; Mme Chebassier animatrice communale

**1- Présentation** de la composition et des attributions du Conseil d'Ecole (Code de l'Education) par M Le Merrer.

**2- Bilan de rentrée**

–Election des représentants de parents d'élèves : 169 inscrits, 122 votants (72,2%), 113 suffrages exprimés. Ce très bon taux de participation donne toute légitimité aux parents élus et montre une bonne implication des parents dans la vie de l'école.

–Equipe enseignante : pas de changement cette année. *Mme Jaticault le mardi pendant la durée de son absence.*

–Personnel communal : pas de changement sur le personnel.

–Effectifs actuels :  
27 PS/MS (16+11) pour Mme Mollion  
26 MS/GS (6+20) pour Mme Quintard  
25 CP/CE1 (15 + 10 ) pour Mme Caubet  
21 CE2/CM1 (13 + 8 ) pour Mme Fachetti  
23 CM1/CM2 (9+14) pour M Le Merrer  
Total de 122 (+ 10 par rapport à la rentrée dernière)

–Perspectives :

14 enfants devraient partir au collège. Sur les registres communaux, 12 enfants sont nés en 2013 et seraient susceptibles de faire une rentrée en petite section en septembre 2015. Il faudra aussi tenir compte des mouvements de population.

**3- Règlement intérieur**

Lecture et discussion des articles.

Le règlement intérieur est adopté.

Le directeur informe que le règlement départemental est consultable à l'école.

#### **4- Vie de l'école et projets actuels**

–Ecole et cinéma (2€ par film + transport au cinéma de Gençay financé par l'APE). Chaque classe élémentaire verra 3 films. La classe de Mme Quintard ira voir « Ernest et Célestine », « 1,2,3 Léon » + 1 film proposé par le cinéma de Gençay ». La classe de Mme Caubet ira voir « jiburo » « Ernest et Célestine », « 1,2,3 Léon ». Les classes de Mme Facchetti et de M Le Merrer iront voir « jiburo », « porco rosso », « jason et les argonautes »

D'autre part, la classe de Mme Mollion verra des films spécifiques aux maternelles proposés par le cinéma de Gençay.

–Rencontres sportives USEP avec d'autres écoles du canton. Cette année les 5 classes de l'école vont pouvoir faire des rencontres sportives :

Classe PS/MS avec une classe de Vivonne : deux rencontres prévues

Classe MS/GS avec une classe de Vivonne : trois rencontres à Vivonne et à Aslonnes.

Classe CP/CE1 avec une classe de Château Larcher et une classe d'Iteuil : trois rencontres à Aslonnes, Itueil et au Bois de Saint Pierre.

Classe CE2/CM1 avec une classe de Château Larcher et une classe de Gizay : trois rencontres sur les 3 communes.

Classe CM1/CM2 avec une classe de Château Larcher et une classe de Vivonne : trois rencontres sur les 3 communes.

A propos du vélo, il est rappelé que l'activité ne peut se faire qu'avec des parents agréés ; il est souhaité par les parents une information bien en amont pour les dates d'agrément car les horaires ne sont pas toujours faciles.

–Animations sportives avec la Communauté de Communes. L'activité natation sera obligatoire cette année encore en CP. Une demande a été faite pour que les élèves de CP et de CE1 aillent à la piscine de Nieuil en juin. Il est toutefois vivement regretté que le bassin de Vivonne ne soit pas accessible cette année encore car le bassin de Nieuil est plus loin et il n'est pas adapté à un cycle scolaire (calendrier trop resserré, reports liés à la météo).

Cycle jeu de raquettes en CP/CE1

Cycle jeux d'opposition en CE2/CM1

Cycle athlétisme en CM1/CM2

Il faudra des parents agréés, une information sera apportée.

–Bibliothèque d'Aslonnes. Des visites ont lieu ainsi que des animations « raconte-tapis » et « kamishibai » avec les bénévoles.

–Bibliothèque scolaire, le travail de couverture de livres est à poursuivre, un investissement a eu lieu dans le cadre du projet « ensemble ». Les parents élus souhaiteraient que d'autres parents puissent aider à couvrir les livres car c'est un travail fastidieux et ce sont souvent les mêmes personnes qui le font. Un appel sera donc lancé.

–Spectacle proposé par l'EMIL. Il est proposé cette année qu'aux élèves jusqu'en CE2 . Il s'agira du spectacle musical interactif et éducatif intitulé : « c'était mieux avant » L'APE apporte une aide ainsi que la Communauté de Communes.

–Spectacle de Noël proposé par l'APE le jeudi 17 décembre à la salle des fêtes d'Aslonnes (toujours en association avec les écoles de Marnay et Château-Larcher) pour les classes de PS à CE1 (« brèves de plaisanterie » clownerie et danse circassienne) et à salle de Château Larcher pour les CE2 à CM2 (« hobo band » blues en duo). Le repas de Noël se fera le mardi 15 car il demande une préparation la veille.

- Journal de l'école : deux numéros seront proposés en janvier et juin
- Projet environnement avec la communauté de communes : séance en classe, visite du centre de Gizay, visite du SIMER, séance en classe.  
Dans le même domaine, animation écoemballage et recyclage par Mme Gaillard dans les classes MS/GS et CP/CE1
- Toujours dans le cadre de l'éducation à l'environnement, les classes ont participé à l'opération « nettoyons la nature » ; dans le cadre du projet « un arbre une école » qui a lieu pendant le COP21 chaque classe plantera un arbre avec l'aide de la mairie sur un terrain communal.
- Le papa de Gabrielle fera des animations musicales dans la classe PS/MS
- Projet « ensemble » initié par l'Inspection Académique : littérature sur le thème du vivre ensemble et ateliers d'échanges lors d'une rencontre usep. Les 12 ouvrages du projet sont achetés par l'APE.
- Projet avec LPO 86 « le val de Clain et sa biodiversité » ; 4 interventions d'1/2 journée par classe pour les 3 classes élémentaires. Etude des cours d'eau par des sorties de proximité.
- Projet avec Maison de l'Architecture pour les 2 classes maternelles
- Atelier d'écriture de chansons pour la classe CE2/CM1 avec deux artistes Cathy et Marie
- Interventions danse dans la classe CP/CE1
- Classe transplantée  
Une classe nature est envisagée en Auvergne. Tous les devis ne sont pas revenus mais une enquête aura lieu très rapidement pour savoir si les familles concernées sont favorables au principe et au montant de participation demandée (prévision de budget entre 130€ et 150€ en fonction de l'aide de l'APE et d'une enquête effectuée auprès des familles concernées).
- D'autres projets ne sont pas encore finalisés. Tous ces projets se font avec une aide financière de l'APE très importante. Elle en est remerciée. La mairie apporte également une subvention.

## **5-Travaux, investissements**

Aménagements et investissements effectués :

placards dans le préfa, achat de tables et chaises en maternelle

Aménagements souhaités et/ou prévus :

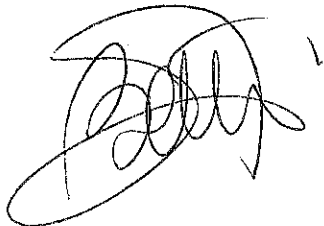
- blocage de la porte maternelle extérieure
- panneau d'affichage interne : le plexiglas va être remplacé
- la toiture va être refaite en maternelle pendant les vacances de Noël car les tuiles sont poreuses.

- Informatique : tout le matériel est sous maintenance Vienne service, le service n'est pas toujours rapide en particulier sur la connexion interne du réseau.  
Environnement numérique. Un plan de câblage devra être prévu afin de fixer des vidéos projecteurs dans chaque classe ; l'achat régulier de postes portables doit être poursuivi. Un investissement est également demandé en visualiseuses.

- Concernant la construction d'une classe attenante au bâtiment principal, le projet avance et devrait se concrétiser en 2016. Ce sera une classe maternelle. Le permis de construire a été envoyé à la préfecture. Les demandes de subventions sont également faites.  
Après observation des plans quelques remarques sont faites. Il est donc demandé une réunion en mairie avec des représentants de parents, d'enseignants et du personnel communal, pour envisager les aménagements intérieurs et les éventuelles modifications.  
Le préfa actuel devrait servir pour les activités de l'accueil de loisirs.

La mairie est remerciée pour tous les investissements réalisés.

La représentante des parents d'élèves  
Mme Bellin



Le directeur de l'école  
M Le Merrer

